

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 24 (1987)

Heft: 876

Artikel: Trèfle atout

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine
du travail
DP

J.A. 1000 Lausanne 1 24 septembre 87
Vingt-quatrième année
Hebdomadaire romand

876

Les chances du retard

Il y a six ans, le peuple suisse a inscrit dans la Constitution le principe de l'égalité entre hommes et femmes, notamment dans le domaine des salaires. Sur ce dernier point, les résultats sont décevants: malgré les craintes du patronat, conscient qu'une différence globale des salaires de 30 à 40% pouvait cacher certaines discriminations, il n'y a pas eu avalanche de plaintes. Et les cinq ou six cas traités par les tribunaux montrent que les juges trouvent plus facilement des arguments pour imposer aux femmes le service des pompiers que pour obliger les employeurs à respecter l'égalité de salaire.

Pourtant, les choses bougent dans le domaine du travail. Peu à peu l'idée de l'égalité est reprise par les médias. L'action "Taten statt Worte" – traduite par "Des actions au lieu des mots" (cf. DP no 873) développe une stratégie prometteuse. Elle incite directement les entreprises et les administrations à prendre des mesures "positives": encourager les femmes aux travaux traditionnellement réservés aux hommes, faciliter leur promotion et offrir des conditions de travail à temps partiel pour les travailleuses et les travailleurs qui ont charge d'enfants et de ménage.

Lors d'une conférence organisée par "Des actions au lieu des mots", qui a réuni 600 personnes, j'ai été frappé par l'optimisme et la bonne volonté, aussi bien des femmes que des dirigeants d'entreprise. L'égalité, elle aussi, se développe plus facilement si les deux partenaires y trouvent leur avantage. Dans la situation actuelle, où les collaborateurs qualifiés deviennent rares, les femmes ont quelque chose à échanger: un potentiel de qualifications mal exploité jusqu'ici par les entreprises.

Mais que faire si la conjoncture économique devient moins favorable? Ici, la discussion a fait ressortir le clivage classique: la représentante des syndicats a plaidé pour une série de mesures collectives et légales, la conseillère nationale Eppenberger s'est montrée horrifiée par l'idée d'une loi sur l'égalité. Alors qu'une telle législation existe depuis vingt ans déjà aux pays de Mme Thatcher et de M. Reagan. En matière d'égalité, on observe deux situations caractéristiques de la politique suisse: le conflit au sujet du rôle

de l'Etat dans l'économie, et le retard dans les solutions à adopter.

Le retard n'est ni une vertu ni un défaut; tout dépend de ce que nous en faisons. Dans les années cinquante, la Suisse fût un des derniers pays à s'attaquer à la planification des autoroutes – avec l'idée de conduire le trafic jusqu'au centre des villes. Une idée déjà dépassée à l'époque. Mais on n'a pas écouté les experts qui avaient observé la situation dans les pays les plus avancés. Ce retard stérile contraste avec celui qu'a pris le programme nucléaire: malgré le feu vert du parlement, on n'a pas encore repris les travaux à Kaiseraugst. Depuis dix ans, nous vivons un moratoire de fait. Une chance pour un petit pays, qui n'a pas les moyens de tout inventer, mais qui peut apprendre des expériences (bonnes ou mauvaises) des autres.

Au sujet de l'égalité aussi, on aurait tout avantage à profiter d'une expérience politique entamée depuis vingt ans déjà dans de nombreux pays. Une tâche prioritaire pour le prochain parlement.

WL

Trèfle atout

■ (jd) *L'Atout* loue l'initiative de la Commission fédérale pour la jeunesse de sensibiliser les jeunes aux problèmes de la politique helvétique. Mais il n'a pas goûté l'introduction du président de ladite commission au rapport "Jeunes et élections fédérales". Une Suisse engourdie dans sa réussite matérielle et son consensus politique? Un Etat qui n'est plus la chose de tous, mais une puissance autoritaire à laquelle les jeunes ne s'identifient pas? Non! L'auteur de cette introduction "porte sans doute des lunettes noircissant la situation".

Le porteur de lunettes est Guy-Olivier Segond, candidat radical genevois aux élections fédérales; l'optimiste de service, Geneviève Aubry, candidate radicale bernoise aux mêmes élections.